

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE SAINT-JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	27

Séance du 19 Juin 2025

N°25-06-12

Date de la convocation
12 Juin 2025**L'an deux mil vingt-cinq
et le dix-neuf juin**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Cercle, sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M. Frédéric GIRODET, Mme Odile PRADIER, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M. André MOLLE Adjoints,
Mme Pamela MARODON, M. Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués,
Mme Véronique MAURIN, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, Mme Maryline MOUNIER, M. David CHAUDIER, M. Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M. Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M. Patrice FRANÇON, Conseillers Municipaux

Absents excusés avec pouvoir :

M. Alain MONDON qui a donné pouvoir à M. Jean-Paul MASSARDIER,
Mme Christine BONNEFOY qui a donné pouvoir à M. David CHAUDIER,
M. Jean FERNANDES qui a donné pouvoir à M. André MOLLE,
Mme Anne VINSON qui a donné pouvoir à Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN,
Mme Arlette CHAPPELLON qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER,
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB,
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme Pamela MARODON,
M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à Mme Maguy FOULTIER

Absents excusés sans pouvoir

Néant

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet : Demande de subvention au titre du produit des amendes de police, pour les communes de moins de 10 000 habitants, pour la sécurisation de la rue Nationale, à hauteur de la maison de santé.

Monsieur le Maire présente en détail le projet de sécurisation de l'accès à la maison de santé et la traversée des scolaires sur la rue Nationale.

AR Prefecture

043-214302051-20250619-25_06_12-DE
Reçu le 25/06/2025
Publié le 25/06/2025

De nombreux usagers et surtout les scolaires de l'école privée Don Bosco, en se rendant au restaurant scolaire, traversent la rue Nationale, à hauteur de la maison de santé. Il s'agit d'aménager un cheminement piéton afin de sécuriser l'ensemble de ces usagers. Deux places « minutes » seront également créées afin d'éviter le stationnement anarchique sur cet espace.

Monsieur le Maire précise que les dépenses pour cet aménagement, prévues dans le cadre des travaux du programme voirie 2025, sont estimées à 26 728.00 € HT.

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de solliciter le Département de la Haute-Loire dans le cadre de la répartition procurées par les amendes de police, sur cette opération.

Il présente le plan de financement comme suit :

Sécurisation de l'accès à la maison de santé et de la traversée des scolaires sur la rue Nationale		
DEPENSES HT	RECETTES	Taux
Travaux (voirie, signalisation) 26 728.00 €	Département Haute-Loire au titre des amendes de police 8 018.40 €	30%
	Autofinancement 18 709.60 €	70%
TOTAL 26 728.00 €	26 728.00 €	100%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

DE SOLLICITER l'aide au titre des amendes de police, auprès du Département de la Haute-Loire, à hauteur de 8 018.40 €.

D'APPROUVER le projet et le plan de financement suivants.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette demande.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint-Just-Malmont, le 19 juin 2025

Le Maire,
M. Frédéric GIRODET



La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER

AR Prefecture

043-214302051-20250619-25_06_12-DE
Reçu le 25/06/2025
Publié le 25/06/2025